

## RÉGION

# «On ne pensait pas gagner avec un Pinot»

Julien Lambert 18.05.2017 15:05



*Le chef-vigneron du Domaine de Sarraux-Dessous Eric Barbay, le maître caviste de la Maison Bolle Jean-François Crausaz et le directeur de Bolle Blaise Hermann.*

Le savoir-faire viticole de la région a obtenu une nouvelle distinction! C'est Bolle & Cie qui a réalisé ce joli coup lors de la première édition des Lauriers de Platine Terravin rouge en plaçant deux de ses crus au sommet. C'est le Pinot noir Grand Cru Luins 2015 du Domaine de Sarraux-Dessous qui s'est imposé devant le Gamaret-Garanoir 2015 «Les Dioscures».

Ces deux vins estampillés «Bolle» viennent compléter le palmarès de la maison morgienne, déjà lauréate des Lauriers de Platine Terravin du millésime 2014 avec le Féchy «Filet d'Or». Car si cette récompense est remise depuis bien des années pour les Chasselas, c'est la première fois que Terravin, label de qualité des vins vaudois, décide de lancer une distinction similaire pour les rouges, toutes catégories confondues. On retrouvait donc parmi plus de 100 prétendants aussi bien des assemblages en tous genres que des monocépages.

Et pour les lauréats, la surprise est belle: «Si l'on ne doutait pas de la qualité de notre Pinot noir, on ne pensait pas avoir notre chance face à des cépages plus à la mode tels que le Gamaret ou le Garanoir, explique Jean-François Crausaz, maître caviste de la maison Bolle. C'est un vin qui est typé vaudois et qui est moins comparable avec ce qui se fait à l'international.» Le vainqueur était d'ailleurs le seul Pinot noir présent parmi les 16 finalistes sélectionnés tout au long de l'année 2016 par un jury de spécialistes.

«C'est la preuve que l'on peut faire de très jolis vins avec du Pinot noir ou du Gamay, estime Eric Barbay, chef vigneron du Domaine de Sarraux-Dessous. Pour l'image du canton, c'est une excellente nouvelle, car le Pinot noir représente 40% des rouges vaudois.»

### **Véritable impact**

Cette distinction n'est pas anodine. À la différence d'autres concours, un seul vin sort vainqueur et peut se targuer de porter l'étiquette «Lauriers de Platine rouge». L'impact commercial est donc évident: «Quand nous avions obtenu les Lauriers de Platine pour notre Chasselas «Filet d'Or», nous avions clairement connu une hausse des ventes. Et puis ça se répercute sur les millésimes suivants», constate Blaise Hermann, le directeur de Bolle.